

CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

BON DE COMMANDE

COURTIER : SIACI SAINT HONORE

ASSUREUR : GROUPAMA

Assurance Risques Statutaires des agents relevant de la CNRACL Collectivités et établissements publics de 01 à 10 agents CNRACL (LOT 1)

Commune de ou établissement public : ETAPLES/MER Budget Maréis

Risques statutaires CNRACL	Taux de la garantie en %	Garanties retenues par la collectivité ou l'établissement
Décès	0.16 %	0.16
Accident de travail avec :		
Franchise à 0 jour	2.09 %	
Franchise à 15 jours en absolue	1.61 %	1.61
Longue Maladie/Longue durée	2.71 %	
Maternité / Paternité / Adoption	0.89 %	
Maladie Ordinaire avec :		
Franchise à 0 jour	4.47 %	
Franchise à 10 jours en absolue	2.68 %	
Franchise à 10 jours en relative	3.49 %	
Franchise à 15 jours en absolue	2.24 %	
Franchise à 15 jours en relative	2.91 %	
Franchise à 30 jours en absolue	1.56 %	1.56
Franchise à 30 jours en relative	2.03 %	
Total des taux retenus par la collectivité ou l'établissement Servant de base au calcul de la cotisation		3.33%

Périodicité de règlement : (indiquer votre choix par une X dans la case correspondante)

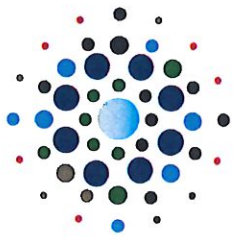
- Annuelle	X	- Semestrielle		- Trimestrielle	
------------	---	----------------	--	-----------------	--

Fait à ETAPLES/MER le 09/12/19

Le Maire ou le Président,

(Cachet et signature)





CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Formulaire d'adhésion 2020 au contrat groupe d'assurance statutaire
Souscrit par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais par l'intermédiaire
de SIACI SAINT HONORE auprès de la compagnie d'assurance GROUPAMA.

Collectivité :

ETAPLES/MER Budget Maréïs

Adresse :

Place du Général de Gaulle 62630 ETAPLES

Siret :

21620318200011

Nom de l'interlocuteur :

CALOIN Sabine

Téléphone :03.21.89.62.83

Adresse mail :

drhpaie@etaples-sur-mer.net

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL LOT 1

Taux : 3.33 % de la base d'assurance (*figurant sur votre bon de commande*) Remplir ci-dessous

Effectif Hommes – Femmes au **31 décembre 2019**

3 H

2 F

Base d'assurance à prendre en compte :
(reporter le montant de la masse salariale annuelle estimative au **31 décembre 2019**)

Traitement indiciaire brut

souscription obligatoire

94 516.92

Supplément familial de traitement

souscription obligatoire

1 798.44

Indemnité de résidence

souscription obligatoire

0

Bonification indiciaire

souscription obligatoire

3 373.92

Régime indemnitaire

souscription facultative

TOTAL DE LA BASE D'ASSURANCE.....

99 689.28

Les éléments constitutifs de la base d'assurance restent identiques pendant toute la durée du marché

Fait à **ETAPLES/MER**, le **09/12/19**
Signature et cachet de la collectivité

Document à nous transmettre par courriel :
f.hochede@cdg62.fr